

13^{ÈMES} RIDEP

RENCONTRES INTERNATIONALES DU DESSIN DE PRESSE



RIDEP 2012 du 17 au 22 janvier 2012

Les RIDEP 2012 porteront sur le thème suivant : **Internet et libertés**

Internet offre une formidable ouverture sur le monde, donne accès à une quantité d'informations illimitée, se place au cœur des révolutions grâce aux réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter... mais qu'en est-il du respect de la vie privée, des dérives de la toile avec notamment une difficile authentification des sources d'informations, des risques encourus par les utilisateurs dans certains pays où la censure reste d'actualité ?

En tant que dessinateur de presse, quel message souhaitez-vous faire passer au sujet d'Internet ?

Internet en quelques données

Source : www.journaldunet.com/cc/01_internautes/inter_usage_fr.shtml

92% des Français se connectent tous les jours à Internet

Ils arrivent en tête du classement de TNS Sofres parmi 46 pays sur 5 continents. 60% des internautes français se connectent tous les jours pour accéder à leur messagerie et 13% seulement pour accéder à leur réseau social contre 46% pour l'ensemble des pays. 12% des internautes français surfent tous les jours sur des sites d'e-commerce.

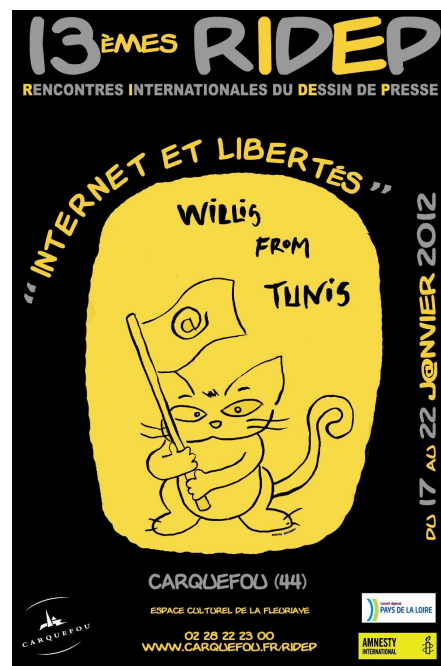
Internet, média deux fois plus influent que la télévision

L'indice d'influence du média atteint 53 % en 2010 soit une hausse de 15 points. Au contraire, l'indice d'influence de la télévision sur les internautes n'est que de 27 %, soit un recul de 8 point en deux ans. Pour la radio, l'indice est de 9% en 2010 (baisse de 8 points) et pour les quotidiens, l'indice est de 5% (reste stable).

90% des internautes inquiets pour leurs données personnelles

Les Français ont pris conscience que les données personnelles qu'ils laissent sur le Web peuvent ensuite être utilisées sans leur consentement. 90 % estiment qu'il s'agit d'un risque certain ou probable. Les membres de réseaux sociaux et les jeunes en ont encore davantage conscience.

La fiche pédagogique est téléchargeable sur www.carquefou.fr/ridep



L'affiche de cette nouvelle édition est créée par la dessinatrice tunisienne Nadia Khiari qui a témoigné de la révolution tunisienne sur facebook avec un dessin par jour et a créé le buzz avec « Willis from Tunis ». Moderne, décalée, originale et satirique.

AMNESTY
INTERNATIONAL



Internet est au cœur de toutes les révolutions... quelques pistes de réflexion...

1) Révolution politique dans le monde arabe : les réseaux sociaux ont joué un rôle indéniable au-delà des frontières, malgré la main mise de certains Etats sur le web. Internet et libertés...

□ Après la Tunisie : Internet sert-il à faire la révolution

Par Pierre Haski - Rue89 - 22/1/2011 - www.rue89.com

www.rue89.com/2011/01/22/apres-la-tunisie-internet-sert-il-a-faire-la-revolution-186859

Au moment où le débat fait rage sur l'importance réelle des réseaux sociaux et d'Internet dans la révolution tunisienne, Paris accueille un homme qui plaide à contre-courant : **Evgueny Morozov**, un exilé biélorusse aux Etats-Unis, qui vient de publier un livre au titre dégrisant : « The Net delusion » (l'illusion du Net). Morozov dénonce la « cyberutopie » qui draperait la technologie de vertus émancipatrices intrinsèques, mais prend surtout pour cible le soutien officiel des Etats-Unis à des blogueurs ou à des initiatives technologiques en direction des pays qui figurent dans le collimateur de Washington : l'Iran, la Chine, le Venezuela...

Une « ingérence numérique » aux relents de guerre froide, dit-il, qui aurait succédé, en quelque sorte, à l'ingérence de George Bush avec des tanks et des G.I.

Pas de trace de cela en Tunisie. Sans doute, ironise Morozov qui refuse de voir dans la révolution tunisienne un démenti, ou au moins un bémol à ses thèses, parce que les Etats-Unis n'avaient aucune envie de renverser le régime pro-occidental de Ben Ali.

Pas de « révolution 2.0 » mais un effet Facebook

Revenons d'abord sur les événements de **Tunisie**. L'expression « révolution 2.0 » est assurément un abus de langage : le geste de Mohamed Bouazizi, l'homme qui s'est immolé à Sidi Bouzid, déclenchant le processus qui a abouti un mois plus tard à la fuite du dictateur tunisien, n'a évidemment pas été déclenché par Internet, mais par sa propre exaspération face à l'arbitraire dont il avait été victime.

Mais là où cet événement aurait pu rester localisé et ignoré, il a circulé et a mis le feu à la Tunisie. Et le vecteur de la circulation de l'info fut Internet ou, pour être plus précis, Facebook, qui, avec 2 millions de comptes en Tunisie, était devenue la seule plateforme d'échange d'informations non censurée du pays, alors que YouTube ou Twitter étaient devenus inaccessibles.

Facebook, expliquait vendredi un invité tunisien de France Culture, était devenu un « territoire libéré » pour les jeunes Tunisiens urbains, un pays virtuel où se disait et se montrait tout ce qui pouvait déplaire au régime de Ben Ali.

Lorsque les premières images de manifestations et de répression ont commencé à circuler, elles ont trouvé sur Facebook le vecteur idéal. Particulièrement lorsque sont apparues les vidéos tournées à l'hôpital de Kasserine, la ville qui a connu le plus de victimes, avec des corps atteints par balles à la tête, et la panique dans l'établissement débordé par l'afflux de victimes.

Ces images ont sans doute représenté le point de non-retour pour cette crise sociale devenue révolution politique, et c'est incontestablement l'effet Facebook.

Une fois ce constat établi, Morozov a beau jeu de dire que si l'armée n'avait pas refusé de tirer sur la foule, Ben Ali aurait peut-être pu retourner la situation à son avantage, et aurait lancé une vague de répression contre tous ceux qui s'étaient affichés en faveur de cette révolution sur Facebook, Twitter et autres plateformes web. Avec des si...

Pas de « nouveau Rwanda » grâce à Twitter ?

Car Evgueny Morozov ne craint pas de dénoncer tous ceux qui, depuis les événements d'Iran il y a deux ans, lors de la réélection d'Ahmadinejad, en passant par la Biélorussie et la Chine, misent sur Internet et les réseaux sociaux pour répandre les idées libertaires et saper les régimes autoritaires ou dictatoriaux. Avec un florilège de déclarations outrancières, dont celle de Gordon Brown, l'ancien premier ministre britannique, **que nous avons relevée en son temps**, estimant qu'à l'heure d'Internet, il ne pouvait pas y avoir de « nouveau Rwanda ».

Dans son livre, récemment paru aux Etats-Unis, il parle de « cyberutopie », qui est « [...] la croyance naïve dans la nature émancipatrice de la communication en ligne, qui repose sur un refus obstiné de prendre en considération ses aspects négatifs ».

Il considère pour sa part que les dissidents et autres activistes qui utilisent le Web dans ces pays soumis à des régimes policiers se mettent en danger car ils laissent derrière eux une trace qui rend leur surveillance et leur éventuelle capture plus aisées.

Vendredi soir, lors d'une rencontre organisée par nos amis d'Owni à La Cantine, un lieu dédié au numérique à Paris, Morozov n'a pas hésité à dire que la leçon que devraient tirer les régimes arabes autoritaires qui craignent aujourd'hui la contagion tunisienne, serait de lever toute censure sur Facebook et de laisser leurs détracteurs sortir du bois. Avant de leur tomber dessus à la première occasion !

Le soutien au cyberactivisme, un « baiser de la mort »

Un brin cynique vis-à-vis de ceux qui s'enthousiasment sur la révolution internet en Tunisie, Evgueni Mozorov est plus convaincant quand il dénonce l'approche idéologique du département d'Etat américain, incarné par le grand discours d'Hillary Clinton il y a tout juste un an, sur la nouvelle frontière de la liberté que représente Internet, et sur le « baiser de la mort » que peut représenter le soutien actif de Washington aux blogueurs issus des pays autoritaires.

Il n'est pas le seul à le penser. Samy Ben Gharbia, un cyberactiviste tunisien exilé en Europe, a récemment publié un long texte, disponible en français sur Owni.fr, dans lequel il déclare d'entrée de jeu : « Ce document part donc de l'hypothèse que l'engagement privé – des entreprises – et public – de l'administration – US dans le mouvement pour la liberté sur la Toile est dangereux pour cette même liberté. J'éclairerai les raisons pour lesquelles je considère ce nouveau contexte comme étant extrêmement dangereux pour le mouvement des cyberactivistes de base. »

Il convient toutefois de distinguer les engagements politiques, effectivement à double tranchant, des gouvernements occidentaux, Etats-Unis en tête, dans une nouvelle croisade libertaire à manier avec précaution, et l'usage que font les citoyens dans tous les pays concernés de ces technologies.

Ainsi, vendredi, lors d'un séminaire du Ceri de Sciences-Po sur Internet et diplomatie, la représentante américaine du bureau Internet du département d'Etat, Michele Markoff, a fait un véritable discours de guerre froide face aux menaces russe et chinoise, appelant à une coordination entre pays « amis » au sein de ... l'Otan.

Laisant pantois les diplomates, comme la représentante britannique, qui venaient de parler avec enthousiasme de ses ambassadeurs blogueurs et de ses innombrables followers sur les comptes Twitter du Foreign office !

Cyberguerre, cyberpropagande, cyberpolice, vont évidemment de pair, sur les mêmes technologies, avec le simple geste d'un jeune Tunisien qui « poste » la vidéo d'une manif contre Ben Ali.

Mais Evgueni Mozorov va sans doute vite en besogne quand il rejette l'un comme l'autre au nom d'un principe de précaution politique qui, dans le cas de la Tunisie, aurait sans doute privé le geste de Mohamed Bouazizi du retentissement qui, au bout du compte, lui a donné toute sa portée et en a fait l'acte fondateur d'une véritable révolution.

□ Emission : Pourquoi Internet fait le printemps (arabe et ailleurs) : Rue89 sur RFI - 21/03/2011

VIDEO sur www.rue89.com/making-of/2011/03/21/pourquoi-internet-fait-le-printemps-arabe-et-ailleurs-rue89-sur-rfi-196303

□ Blog du mondediplo.net par Marie Bénilde - 15/2/2011

La révolution arabe, fille de l'Internet ?

Quel rôle ont joué les nouveaux médias dans la chute des régimes autocratiques de Tunisie et d'Égypte ? Faut-il prêter à Facebook, et aux réseaux sociaux en général, la capacité de mobiliser des foules et de susciter des mouvements d'opposition ? blog.monediplo.net/2011-02-15-La-revolution-arabe-fille-de-l-Internet

Le régime d'Hosni Moubarak a commis l'acte le plus liberticide du monde au regard de l'accès à Internet, selon le quotidien *Libération* du 28 janvier. Ni la Birmanie en 2007, ni la Chine en 2008, ni l'Iran en 2009 ne seraient allés aussi loin que l'Égypte face à la contestation sur la toile. Seul le pays du raïs despote a totalement coupé l'accès au réseau, pour les neuf dixièmes des 23 millions d'internautes égyptiens ayant un accès occasionnel ou régulier au Web — dont cinq millions d'inscrits au réseau social Facebook. Cette coupure n'a pu empêcher la chute d'Hosni Moubarak. La révolution égyptienne, comme celle qui l'a précédée en Tunisie, montre à la fois la puissance des nouveaux médias, la difficulté à leur opposer des

forces classiques de contrôle et de répression, et leur articulation, trop souvent minorée, avec les médias traditionnels comme la télévision ou la presse.

L'impossible black-out

Revenons d'abord à cette fameuse coupure d'Internet. Le 2 février, après cinq jours d'interruption, les autorités égyptiennes choisissent de rétablir l'accès au réseau. La veille, Google avait lancé la possibilité de « tweeter » par téléphone, contournant ainsi le blocage. Il suffit aux opposants égyptiens d'appeler un numéro téléphonique pour laisser des messages vocaux, qui sont aussitôt retransmis sur Twitter. L'occultation numérique des événements n'est alors plus possible ; l'arrestation de Wael Ghonim, le responsable marketing de Google au Proche-Orient (qui sera porté en triomphe sur la place Tahrir après sa libération), se révèle vite totalement inadaptée à la situation. Le régime a tenté d'étouffer Internet comme il cherchait à se débarrasser de témoins gênants en mettant au secret les journalistes qui couvraient les manifestations. Mais le réseau des réseaux n'est-il pas, par nature, incontrôlable ? [1]

C'est alors qu'une nouvelle stratégie, plus en phase avec les outils modernes de télécommunication, se met en place. Plutôt que de chercher à censurer massivement — et sans discernement — les messages d'opposants en fermant le robinet numérique, les autorités égyptiennes prennent l'initiative de se servir à leur tour des nouvelles technologies : c'est ainsi que l'armée a investi les bureaux des opérateurs de téléphonie mobile auxquels l'Etat est associé (Mobinil, filiale de France Télécom et Vodafone) pour les obliger à diffuser des textos appelant à la délation ou donnant le lieu et l'heure de manifestations de soutien à Hosni Moubarak. Un SMS de l'armée, quelques jours avant la chute du vieux président, indique que « *les forces armées demandent aux hommes honnêtes et loyaux d'Egypte d'affronter les traîtres et les criminels et de protéger notre peuple et l'honneur de notre précieuse Egypte* » [2].

Le message peut paraître aujourd'hui ambigu quand on connaît le rôle exercé par l'armée dans le renversement de Moubarak. Il n'en arrive pas moins en appui du pouvoir quand il est diffusé, alors que le raïs s'accroche à son trône. Et il témoigne d'une certaine sophistication de cette ultime phase de la répression en ligne puisqu'il ne s'agit plus seulement d'interdire les blogs ou les sites hostiles au régime — notamment lorsqu'ils diffusent des vidéos de torture dans les commissariats égyptiens — mais aussi de promouvoir la parole gouvernementale sur les réseaux. Seulement, il est déjà trop tard. A l'ère numérique, toute autorité qui s'estime victime de la toile, et plus singulièrement d'un moteur de recherche, se doit de poster sa propre production de contenus en ligne afin d'interférer dans une communication qui lui est hostile. Mais cet usage « proactif » implique de précéder l'événement, non de le suivre.

Réseaux numériques et révolutions

Quelle place accorder maintenant à ces nouveaux outils de communication dans les mouvements de révolte arabes ? La plupart des témoignages s'accordent à dire que les réseaux sociaux ont joué un rôle dans la mobilisation en Egypte comme en Tunisie. Pour exprimer un ras le bol, se regrouper de façon affinitaire ou se conforter dans l'action, des groupes ont été créés sur Facebook ; Twitter était utilisé, de façon plus marginale, pour lancer des alertes, notamment à l'extérieur du pays. Pourtant, comme en attestent les nombreuses arrestations de journalistes ou le brouillage des émissions d'Al Jazira sur un des satellites dépendant de l'Etat égyptien, c'est essentiellement de la télévision et de la presse que les autorités se sont méfiées. Les chaînes d'information en continu ont en effet ce pouvoir de refléter la réalité des manifestations et de grossir le flot de leurs participants (la couverture des événements en Egypte par BBC World a d'ailleurs incité l'Iran à brouiller les émissions de la chaîne, par mesure de précaution).

Faut-il relativiser la vision d'une « révolution 2.0 », comme l'a baptisée le blogueur égyptien Wael Ghonim ? En réalité, nouveaux et anciens médias semblent étroitement liés. Si l'information trouve aujourd'hui le moyen de contourner la censure, d'échapper à tout contingentement et de se diffuser largement, c'est bien entendu grâce à Internet et au partage de liens sur les différentes communautés des réseaux sociaux. Mais la revue *Telos*, éditée par la fondation Telefonica en Espagne, a montré récemment que 80 % des nouvelles qui circulent sur Internet dans le monde viennent des éditions en ligne de la presse [3]. Il en va de même de la télévision. En Tunisie, Al Jazira — qui était interdite de séjour par le gouvernement de Ben Ali — s'est imposée comme le média audiovisuel libre du pays, au détriment des chaînes nationales et des autres télévisions étrangères, selon l'écrivain Taoufik Ben Brik, tandis que « *ce sont surtout les relais traditionnels de la rue survoltée — Internet, Facebook, Twitter, YouTube — qui ont sombré dans l'oubli* » [4]. La chaîne d'information s'est notamment distinguée par sa capacité à reprendre sur son antenne des images tournées par des téléphones portables, comme celles des premières manifestations réprimées par la police à Sidi Bouzid.

Dans un article du [Monde.fr](#) sur l'influence de la chaîne qatarie dans la révolution tunisienne, le journaliste Benjamin Barthe décrit ainsi le cheminement de ces vidéos amateurs publiées sur des sites alternatifs comme [Nawaat](#) ou [Takriz](#), signalées par Twitter, reprises sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube..) et finalement diffusées en masse sur les écrans d'Al Jazira qui leur donneront un véritable écho populaire. « *Al-Jazira s'est fondue dans le nouvel environnement médiatique, en recourant de façon très rapide et très créative aux contenus générés par le public*, écrit sur son blog le politologue américain Marc Lynch, spécialiste du monde arabe, cité par *Le Monde*. *D'autres télévisions satellites l'ont imitée. [...] Ces plateformes médiatiques et ces contributeurs individuels œuvrent à saper la capacité des Etats à contrôler le flux d'informations. C'est la dernière étape en date dans l'émergence d'un nouvel espace médiatique arabe.* »

Pour suivre l'évolution des événements en Egypte, c'est encore Al Jazira que regardent les responsables officiels de la Maison blanche, selon le [New York Times](#), alors même que la chaîne d'information, coupable d'avoir diffusé des cassettes de Ben Laden et stigmatisée pour son « islamisme », est très largement absente des bouquets satellite et du câble aux Etats-Unis.

Enfin, c'est encore au rythme de la télévision égyptienne retransmettant les discours de Moubarak que la révolte égyptienne s'amplifie. Le vieil autocrate y apparaît, dans le décorum suranné de son palais, littéralement déconnecté des aspirations de la jeunesse de son pays (au point que la presse française a pu parler de « mai 1968 » arabe).

Réalités et virtualités

Les nouveaux canaux numériques n'apparaissent finalement qu'au second plan en matière d'information. Mais les réseaux sociaux contributifs (2.0) remplissent une fonction inédite dans l'histoire des médias. Ils permettent aux rédactions occidentales, souvent coupées des réalités de pays qu'elles regardaient avec le même aveuglement que leurs gouvernements respectifs (produit d'une grande indulgence avec les régimes corrompus en place, puissances invitantes pour des politiques comme pour des journalistes français en vue), de mesurer que l'épouvantail islamiste ne pouvait plus suffire à discréditer les soulèvements populaires. Le web 2.0 a cette propriété sans doute magique qu'il supporte mal l'imposition de raccourcis médiatiques malgré la tentative apparue [ici](#) ou [là](#) de jouer sur la fibre de la menace envers Israël ou sur le danger des Frères musulmans. Avec Internet, la parole du peuple devient davantage audible même si elle n'est que partielle.

Bien sûr, il va sans dire que ce n'est pas Internet ou les réseaux sociaux qui font la révolution : les immolations publiques, les manifestations interdites ou l'occupation de la place Tahrir sont avant tout des expressions physiques d'un désarroi et d'une contestation populaires. D'ailleurs, comme on l'a vu, l'usage des nouvelles technologies n'est pas l'apanage des forces contestataires — Téhéran s'en était aussi emparé pour traquer ses opposants après les manifestations très connectées de 2009 [\[5\]](#) — et il a même plutôt tendance à canaliser le mécontentement intellectuel au détriment des engagements militants. Au point que l'on peut légitimement se demander quel est l'avenir d'une mobilisation si celle-ci n'est pas accompagnée par un travail de structuration politique qui permet à un rassemblement de masse de se muer en force révolutionnaire agissante.

Et en même temps, le Web participatif est porteur de nouvelles formes d'organisation qui ne sont pas que technologiques et sème le grain de la parole démocratique au vent de l'histoire [\[6\]](#). Du Proche-Orient à Cuba, en passant par l'Algérie, Internet a à la fois la propriété d'interconnecter les peuples, de permettre à chacun de se compter et d'encourager les initiatives. Face à une information par les grands médias vécue comme une « chape de surplomb » dans la mesure où la réception des nouvelles y était essentiellement passive, les nouveaux médias semblent réussir cette alchimie nouvelle de transformer l'information en participation et la participation en action. Les internautes sont invités à vivre « en partage » avec cette idée nouvelle au Maghreb : la dictature n'est pas le seul horizon politique.

Notes

[\[1\]](#) La question rebondit aux Etats-Unis où un controversé projet de loi de sécurité cybernétique voudrait mettre entre les mains du président américain un interrupteur du Web ("kill switch") pour contrer les cyberattaques provenant de l'étranger.

[\[2\]](#) « [Reaching for the kill switch](#) », *The Economist*, 10 février.

[\[3\]](#) « [El 80% del material informativo que circula por la Red procede de la prensa](#) », *El Mundo*, 2 février 2011.

[\[4\]](#) « [En Tunisie, le règne sans partage d'Al Jazeera](#) », *Slate.fr*, 19 janvier 2011.

[\[5\]](#) Lire à ce sujet « [En Iran, Nokia connecte la répression](#) ».

[\[6\]](#) Lire à ce sujet [Tunisie, Egypte...Algérie, "inception" de la révolution](#) in Electron libre.

□ **La révolution Facebook : le printemps arabe et le futur politique des réseaux sociaux : sur ParisTech Review -22/3/2011** : blogs.lesechos.fr/paristech-review/la-revolution-facebook-le-printemps-arabe-et-le-futur-politique-des-reseaux-sociaux-a5395.html

La révolution en Tunisie et la chute du président égyptien Hosni Moubarak ressemblent aux bouleversements politiques observés dans le passé, sauf sur un point : le rôle clé joué par les réseaux sociaux. Facebook, en particulier, autrefois considéré comme un passe-temps high-tech pour adolescents désœuvrés, apparaît désormais comme un outil politique de premier ordre. Pourquoi les réseaux sociaux ont-ils été si utiles aux manifestants tunisiens et égyptiens ? Comment ces outils seront-ils utilisés par la suite ? Vont-ils vraiment changer le monde ?

Dans les pays les plus avancés sur le plan technologique, les hommes politiques se sont déjà emparés des outils internet avec grand profit – l'exemple le plus connu en est la levée de fond de Barack Obama pour la campagne présidentielle de 2008, qui a atteint près de 750 millions de dollars, dont beaucoup récoltés en ligne –, mais la révolution tunisienne et, en Egypte, les manifestations qui ont entraîné la chute du président Hosni Moubarak montrent que les réseaux sociaux sont, sur le plan politique, beaucoup plus puissants qu'on ne l'imaginait auparavant.

Les révolutions naissent avec les moyens du bord, et selon les spécialistes de l'Afrique du nord, pour les Tunisiens et les Egyptiens, un certain nombre de circonstances particulières ont fait des réseaux sociaux, et en particulier de Facebook, une arme de premier choix.

D'abord, parce que les citoyens de ces deux pays apprécient le web en tant que source d'information non censurée. Le gouvernement tunisien surveillait de près l'utilisation d'internet et a tenté de limiter l'accès à de nombreux sites, mais beaucoup de gens sont arrivés à contourner ces restrictions grâce à des combines permettant de cacher leur identité aux employés du gouvernement, explique Nejib Ayachi, président du Centre sur le Maghreb, un *think tank* centré sur l'Afrique du Nord à Washington.

En Egypte, les gens comptent sur internet pour avoir accès à des points de vue non censurés. Bien que le pays compte beaucoup de chaînes de télévisions et de journaux indépendants, il y avait toujours « des lignes rouges que vous ne pouviez franchir », explique Dalia Wahba, associée et directrice de la communication et du développement de CID Consulting, un cabinet de conseil spécialisé dans la communication et le développement de réseaux basé au Caire. Mais sur le net, « il n'y avait aucune ligne rouge », dit-elle. « Tout le monde était libre de dire ce qu'il voulait ». Sans surprise, les nouvelles concernant les événements locaux et les commentaires se multiplièrent sur les blogs, au nombre de 40 000 selon des estimations.

Dans les deux pays, Internet touche un large public. La plupart des autorités estiment que 3,6 millions des 10,5 millions de Tunisiens sont connectés. En Egypte, sur 80 millions d'habitants, 17 millions, soit plus de 20 % de la population, le sont également. Ironie du sort, quand on connaît les événements récents, selon Dalia Wahba le gouvernement égyptien subventionnait l'accès internet, y voyant un vecteur important du développement économique.

Enfin, les réseaux sociaux permettent d'appréhender clairement la composition de ce public. En Egypte en tout cas, beaucoup des internautes les plus assidus sont jeunes, et comme d'autres jeunes un peu partout, ils sont pleinement entrés dans la dynamique des réseaux sociaux. Environ 5 millions d'Egyptiens sont sur Facebook – soit une multiplication par près de cinq en deux ans – et 58 % d'entre eux ont moins de 25 ans, d'après l'agence de relations publiques Spot On, basée à Dubaï.

Facebook est aussi populaire en Tunisie. Bien que le gouvernement ait piraté le site et tenté de s'emparer des mots de passe, les groupes de personnes exprimant leur mécontentement face au gouvernement de Ben Ali ont continué à grossir au fil du temps. Non seulement ces réseaux avaient une utilité en termes d'information, explique Nejib Ayachi, mais ils ont aussi fait naître chez ces personnes un sentiment d'appartenance collective.

Les réseaux de télécommunications mobiles ont également aidé les gens à communiquer. Nejib Ayachi rappelle qu'en Tunisie, presque tout le monde a un portable. En Egypte, selon des chiffres du gouvernement, plus de 56 millions de personnes, soit 70 % de la population, en sont également équipées. Avec l'audience massive rassemblée par les blogs politiques et les pages Facebook, les manifestations sont devenues faciles à organiser. Un seul incident – l'immolation par le feu d'un vendeur de fruits et légumes poussé au désespoir en Tunisie, et l'exemple de la triomphante révolte tunisienne pour les Egyptiens –, et une réaction quasiment instantanée s'est mise en marche. En Egypte, certains blogueurs et leaders du

mouvement sur Facebook ont commencé par appeler à une marche le 25 janvier – des manifestations qui se sont ensuite transformées en révolte nationale. « Facebook a joué un rôle critique », assure Dalia Wahba.

Les prochains rendez-vous de la révolution

Les réseaux sociaux pourraient-ils jouer le même rôle subversif dans d'autres pays pauvres où un régime autoritaire est en place ? Les mêmes ingrédients – un grand nombre de personnes connectées, et joignables sur leurs mobiles lorsqu'elles ne le sont pas – sont, à coup sûr, présents dans de nombreux pays. Jared Cohen, ancien expert des réseaux sociaux auprès du département d'Etat américain et aujourd'hui à la tête de Google Ideas, cette nouvelle entité décrite pas les dirigeants de Google comme un « lieu de réflexion et d'action », notait récemment qu'aujourd'hui 5 milliards de personnes sont équipées d'un portable et 2 milliards utilisent internet.

Dans de nombreux pays en développement, les internautes partagent l'enthousiasme des Tunisiens et des Egyptiens pour Facebook. Les taux d'adoption des réseaux sociaux y sont extrêmement élevés. Contrairement à d'autres évolutions radicales qu'ont connues les télécommunications par le passé, et qui tendaient à avoir lieu d'abord dans les pays riches pour ensuite se propager aux pays pauvres, les réseaux sociaux semblent se répandre rapidement partout – et peut-être même plus vite dans les pays en développement. Au 10 décembre 2010, le deuxième marché de Facebook après les Etats-Unis était l'Indonésie, avec 32 millions d'utilisateurs, suivi du Royaume-Uni. La Turquie, les Philippines, le Mexique et l'Inde figuraient aussi dans les dix premières places.

Certains gouvernements ont cependant déjà entrepris de neutraliser le potentiel des réseaux sociaux en tant qu'outils politiques. En Chine par exemple, Facebook est bloqué par le système de sécurité que certains facétieux nomment la Grande Muraille Numérique de Chine, et les services les plus populaires dans le pays, comme Renren (qui signifie « tout le monde » en chinois et rassemble 160 millions d'abonnés) seraient étroitement surveillés.

L'intérêt officiel porté à l'activité des utilisateurs n'est d'ailleurs pas l'apanage des gouvernements non démocratiques. Aux Etats-Unis, l'administration Obama cherche à s'arroger le droit de saisir auprès d'une entreprise les données concernant l'activité d'un individu sur internet sans mandat judiciaire, si des enquêteurs fédéraux pensent y trouver un élément utile concernant une affaire de terrorisme.

Mais dans une certaine mesure, le concept des réseaux sociaux semble être si bien implanté qu'un accès internet pourrait ne même plus être nécessaire. Par exemple, après que le gouvernement a coupé internet en Egypte, certains utilisateurs ont basculé vers le système permettant d'utiliser Twitter grâce à une reconnaissance vocale, mis en place par Google.

D'un autre côté, certaines inquiétudes des utilisateurs pourraient limiter l'impact des réseaux sociaux les plus importants. La volonté des dissidents de garder l'anonymat (ce que Facebook, actuellement, ne permet pas) pourrait limiter leur valeur en tant qu'outil de mobilisation des masses. Les Frères musulmans par exemple, un important mouvement d'opposition officiellement interdit en Egypte, ont déjà lancé leur propre version de Facebook, www.ikhwanfacebook.com.

Les réseaux sociaux eux-mêmes pourraient aussi être confrontés à des problèmes complexes concernant la liberté de parole, les rendant peu accueillants pour les utilisateurs dont les opinions ne sont pas très populaires. Confronté à des demandes en ce sens, Facebook a eu par exemple beaucoup de mal à décider jusqu'où il devait aller dans la censure de pages créées par des groupes négationnistes. Lorsque Facebook deviendra une compagnie cotée en bourse, de telles pressions ne pourront que s'accroître. Comme le résumait le slogan du film « The Social Network », « On ne peut pas avoir 500 millions d'amis sans se faire quelques ennemis ».

Certains, et en particulier Malcolm Gladwell, du New Yorker, affirment aussi que les liens superficiels tissés à travers les réseaux sociaux font moins pour l'activisme social que les liens puissants forgés entre activistes engagés prêts à mourir pour leur cause. « Les réseaux sociaux sont efficaces pour augmenter la participation – en diminuant le niveau de motivation nécessaire pour participer », écrit-il.

Mais sur le site AlterNet, Jeremy Brecher et Brendan Smith affirment que Gladwell ne comprend pas la vraie nature des réseaux sociaux. « Comparer Twitter à la NAACP (organisation historique de lutte pour les droits civiques des afro-américains, ndlr) revient à comparer un téléphone à une association de parents d'élèves. Ce ne sont pas les mêmes objets, ils n'ont pas la même fonction et par conséquent leur efficacité ou leur inefficacité ne peut tout simplement pas être comparée », expliquent-ils.

Quant à la critique portant sur la superficialité présumée des liens, écrivent-ils, la comparaison avec les sites de rencontres en ligne serait plus judicieuse, dans le sens où les réseaux sociaux peuvent aider des activistes aux opinions similaires à entrer en contact. En soi, ils ne font que mettre en relation des partenaires potentiels « mais dans les faits, ils ont mis en relation de nombreuses personnes qui se sont ensuite mis en couple et mariés ».

Une révolution d'un genre différent

Même si les gouvernements, les utilisateurs et les investisseurs ont un impact négatif sur le potentiel politique des réseaux sociaux, ces derniers semblent au moins fortement susceptibles de déclencher d'autres types de révolutions, scientifiques et techniques, qui pourraient être des éléments de rupture tout aussi fondamentaux sur le long terme.

« Quelque part sur la toile, vous savez qu'il y aura une autre personne ayant les mêmes points d'intérêts que vous », explique Inge de Waard, chercheuse spécialiste de l'e-learning à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, où elle aide des instituts partenaires en Equateur, en Inde, au Maroc et ailleurs à mettre en place des programmes d'e-learning. « Même dans la recherche, les gens n'ont pas envie de devoir attendre les prochaines publications d'articles pour pouvoir discuter d'un sujet – ils ont envie d'en discuter au moment où ils entament leur recherche. Pour ça, les réseaux sociaux sont le meilleur moyen de se mettre en relation avec des confrères, quel que soit le sujet concerné ».

Aujourd'hui les gens utilisent les outils de type réseaux sociaux pour tout un tas d'autres projets, explique-t-elle, citant en exemples Ushahidi, un projet africain de journalisme citoyen, et l'Université Virtuelle Africaine. La mise en réseau est même en train de changer la manière dont les personnes font face à une crise : en Haïti, juste après le séisme de l'an dernier, les gens se sont mis à utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur leurs besoins et s'organiser, raconte-t-elle.

Finalement, résume Inge de Waard, si les réseaux sociaux ont prospéré si rapidement c'est qu'ils satisfont trois besoins fondamentaux de l'être humain : communiquer, apprendre et se sentir membre d'une communauté. Avec trois leviers comme ceux-là pour expliquer leur adoption, elle assure qu'il n'y a rien d'étonnant à voir les réseaux sociaux tisser si rapidement leur toile dans le monde entier.

En Afrique du Nord en tout cas, les réseaux sociaux sont clairement partis pour durer. Economiques, pratiques et plus efficaces pour former des communautés virtuelles que les modes de communications précédents, les réseaux sociaux ont de fortes chances de rester dans le paysage lorsque les mouvements de révolte s'achèveront. « Je pense qu'ils continueront à les utiliser », déclare Nejjib Ayachi, du Centre sur le Maghreb. « Ils y sont accros ».

(Ce contenu est issu de **ParisTech Review** où il a été publié à l'origine sous le titre **La révolution Facebook : le printemps arabe et le futur politique des réseaux sociaux**.

❑ **La censure chinoise dépassée par le flot des internautes contestataires - www.challenge.fr – 8/9/11**

www.challenges.fr/actualite/monde/20110908.CHA3755/internet-la-censure-chinoise-depassee-par-le-flot-des-internautes-contestataires.html

L'engouement des Chinois pour le site de microblog Weibo met à mal la toute puissance des outils de contrôle de l'opinion publique dans la deuxième puissance économique mondiale.

En interdisant à Twitter sur leur territoire, les autorités chinoises pensaient être à l'abri des dégâts causés par la liberté d'expression qui prévaut sur le premier site de micro blogging au monde. Peine perdue. Le site Weibo, propriété du géant de l'internet Sina.com, se révèle tout aussi capable de mettre à mal la très puissante emprise du parti communiste chinois (PCC) sur les moyens d'expression dont dispose l'opinion publique. Car les autorités peinent tout simplement à contrôler la masse d'informations échangées sur cette plateforme de microblog, qui permet d'envoyer des messages courts en temps réel à son propre réseau d'abonnés.

Difficile de contrôler un demi-milliard d'internautes

Le nombre d'inscrits sur Weibo explose. Et les autorités qui ont déjà du mal à contrôler le demi-milliard d'internautes que compte le pays, sont débordées. Certains messages peuvent rester en ligne des heures, voire des jours, avant d'être censurés.

Ayant à l'esprit la vitesse de propagation de la contestation dans les pays arabes qui se sont libérées de leurs dictateurs, les dirigeants du PCC regardent avec crainte cette montée en puissance d'une expression libre. D'autant que les réseaux sociaux sont devenus l'espace "où se forme l'opinion publique", souligne Hu Yong, professeur de journalisme à l'Université de Pékin.

Une usine toxique déménage grâce à Weibo

Les internautes ont déjà remporté une victoire contre Pékin. Hu Yong cite en exemple la décision prise par les autorités de la ville de Dalian (nord-est) de déménager une usine de produits chimiques, après de vives protestations de la classe moyenne locale, dont la mobilisation trouve ses origines dans des messages weibo. Sous la pression, "le secrétaire du Parti (communiste) de Dalian est sorti pour prononcer un discours promettant de fermer l'usine chimique", raconte-t-il. "C'est rare de voir cela. Ceci est important". De même, ce spectaculaire accident de train dans l'est de la Chine qui a tué 40 personnes en juillet. Les premières explications des autorités ont déclenché une vague de critiques qui s'est répandue grâce aux microblogs: des milliers de personnes ont exigé de savoir pourquoi plus de soin n'avait pas été apporté à la sécurité sur le réseau ferroviaire à grande vitesse du pays. L'ampleur de la réaction a surpris les autorités. Le Quotidien du peuple, l'organe officiel du Parti communiste, a du encouragé les responsables officiels à utiliser Weibo pour mieux communiquer avec les citoyens.

"Informations nuisibles"

Quelques semaines après l'accident, le plus haut fonctionnaire du PC de Pékin, Liu Qi, a visité les bureaux de Sina et Youku, un site chinois similaire à YouTube, pour leur demander d'arrêter de propager des "informations fausses et nuisibles". L'agence officielle Chine nouvelle a de son côté appelé les sites internet à mettre fin au "cancer" des rumeurs sur la Toile.

Alors que les progrès technologiques sur internet sont fulgurants, Pékin a bien du mal à suivre la cadence et à adapter son système de censure. Plusieurs spécialistes du secteur misent sur une prise de pouvoir des cybermilitants sur l'opinion publique chinoise.

(Avec AFP)

❑ **Chine. La nouvelle génération de cybermilitants prise pour cible**

www.amnesty.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Chine-La-nouvelle-generation-de-cybermilitants-prise-pour-cible-2158

Les appels lancés sur Internet pour que la Chine fasse sa propre « révolution de jasmin » à la suite des mouvements de protestation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont suscité la plus grande vague d'arrestations de militants chinois depuis plusieurs années, a indiqué Amnesty International.

Plus de 100 militants, dont beaucoup sont actifs sur Twitter et les réseaux de blogs, ont été placés en détention, surveillés et soumis à des manœuvres d'intimidation par les forces de sécurité ou ont disparu depuis fin février.

« Les autorités ne se contentent pas d'arrêter des dissidents aguerris ; elles tentent de réduire au silence toute une nouvelle génération de cybermilitants, a déclaré Catherine Baber, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Les autorités chinoises doivent cesser de réprimer les appels en faveur d'une réforme politique pacifique et plutôt écouter les voix qui réclament le changement. »

Cette vague de répression est la pire depuis 2009, quand des milliers de personnes avaient été arrêtées à la suite d'émeutes meurtrières à Ürümqi, la capitale de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Les appels lancés en Chine en faveur d'une « révolution de jasmin » en février se composaient d'invitations à « se promener » le dimanche après-midi dans des lieux publics désignés. Face à une forte présence des agents chargés de la sécurité de l'État, aucun rassemblement marquant n'a eu lieu.

Quelque 24 militants ont été placés en détention pour des infractions ayant trait à la sécurité, telles que « subversion de l'État », dont certains pour le simple fait d'avoir mentionné la « révolution de jasmin » sur le site de micro-blogage Twitter.

Parmi eux figurent des « cybercitoyens » qui n'ont jamais été arrêtés auparavant et n'agissent que sur Internet. De nombreux jeunes Chinois utilisateurs de blogs et de Twitter se qualifient eux-mêmes de « cybercitoyens » (terme qui désigne des citoyens actifs sur Internet) plutôt que « militants ».

Un jeune « cybercitoyen » est en détention pour « rassemblement illégal » après avoir parlé sur Twitter de policiers arrêtant des personnes qui se « promenaient » dans le quartier commerçant de Pékin, Wangfujing, en février.

Vingt-deux autres personnes sont actuellement détenues sans inculpation, parmi lesquelles d'éminents avocats spécialisés dans la défense des droits humains qui interviennent sur des plateformes de blogs et sur Twitter, comme Teng Biao, Tang Jitian, Jiang Tianyong et Feng Zhenghu.

Au moins 69 autres militants et cybercitoyens ont été détenus brièvement, soumis à une surveillance et des contrôles policiers, ou ont disparu.

« La peur est palpable dans de nombreuses provinces. Certaines de ces personnes n'ont fait qu'écrire sur Twitter et sur des blogs, mais elles ont été arrêtées et accusées des infractions politiques les plus graves en Chine », a souligné Catherine Baber.

Hua Chunhui, un utilisateur de Twitter, a été arrêté en février dans la province du Jiangsu pour « mise en danger de la sûreté de l'État », après avoir été accusé par la police d'avoir publié des messages mentionnant la « révolution de jasmin » sur son compte Twitter @wxhch64.

Sa fiancée Cheng Jianping a été astreinte en novembre 2010 à un an de « rééducation par le travail » pour avoir relayé sur Twitter un billet satirique qu'il avait publié au sujet des manifestations contre le Japon.

Liang Haiyi, une cybermilitante surnommée « Miaoxiao », a été arrêtée à Harbin, dans la province de Heilongjiang, et accusée de « subversion de l'État » pour avoir publié des informations au sujet de la « révolution de jasmin » sur le réseau social chinois QQ.

Les accusations de ce type débouchent régulièrement sur la condamnation de militants pacifiques à de lourdes peines d'emprisonnement.

« Cette vaste répression montre que le gouvernement chinois est paniqué par l'exemple des mouvements populaires à l'étranger qui utilisent Internet pour lutter pour leurs libertés, a ajouté Catherine Baber.

« Au lieu d'avoir peur des troubles, les autorités chinoises devraient encourager une plus grande participation et respecter le droit des personnes à exprimer des opinions diverses, afin de faire face aux problèmes du pays en matière de justice sociale, de corruption et d'inégalités. »

PRE01/155/2011

Mercredi 23 mars 2011

2) Révolution sociale : une utilisation systématique d'Internet au quotidien change nos habitudes. Pour se constituer un capital social, Internet est-il un passage obligatoire ? Les réseaux sociaux sont utilisés par les entreprises pour leurs recrutements, les institutions ont, elles aussi, leur profil sur internet... et les adolescents ne peuvent plus s'en passer... Cette « over-utilisation » d'Internet relance le débat sur la protection de la vie privée et les dérives de la toile.

□ Les réseaux sociaux seront-ils la prochaine révolution de l'Homme ? Mai 2010

Quelques chiffres-clés.

publigeekaire.com/2010/05/social-media-revolution-2-version-traduite-nouvelles-donnees-sur-le-social-media/

1. Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans.
2. 96% des gens issus de la génération Y ont rejoint un réseau social.
3. Facebook dépasse Google en trafic hebdomadaire aux USA.
4. Les médias sociaux ont dépassé le porno en tant qu'activité N°1 sur le web.
5. 1 couple sur 8 s'étant marié l'année dernière aux USA s'est rencontré sur les médias sociaux.
6. Nombre d'années pour atteindre 50 millions d'utilisateurs : Radio (38 ans), TV (13 ans), Internet (4 ans), iPod (3 ans)...
7. Facebook a gagné plus de 200 millions d'utilisateurs en moins d'un an.
8. Le nombre d'applications iPhone téléchargées a atteint 1 milliard en 9 mois.
9. Nous n'avons le choix de faire ou non du Social Media. La question est plutôt de savoir « comment nous allons le faire ».
10. Si Facebook était un pays, ce serait le 3ème plus grand au dessus des Etats-Unis et derrière la Chine et l'Inde.
11. Pour le moment, QQ et Renren (Facebook chinois) dominant encore la Chine.
12. En 2009, le département américain de l'éducation a révélé qu'en moyenne, les étudiants ayant reçu des cours en ligne sont meilleurs que ceux ayant reçu un enseignement direct.
13. 80% des entreprises utilisent les médias sociaux pour recruter. 95% d'entre eux utilisent LinkedIn.
14. Le segment qui évolue le plus sur Facebook est constitué des femmes de 55 à 65 ans.
15. Ashton Kutcher et Ellen Degeneres (combinés) ont plus de followers sur Twitter que les populations de l'Irlande, Norvège, ou du Panama.
16. 50% du trafic mobile en Angleterre est lié à Facebook. Les gens mettent à jour tout le temps, partout. Imaginez ce que cela signifie dans le cas d'une expérience client ratée ?
17. Les générations Y & Z commençant à considérer que les e-mails sont du passé, certaines universités arrêtent d'attribuer des comptes mails.
18. Au lieu de ça, elles distribuent des e-Readers + iPads + Tablettes.
19. Ce qui se passe à Vegas reste sur YouTube, Flickr, Twitter, Facebook...
20. Le deuxième plus gros moteur de recherche est Youtube.
21. Pendant que vous regardez cette vidéo, plus de 100h de vidéos seront mises en ligne sur Youtube.
22. Wikipedia a plus de 15 millions d'articles. Les études montrent que cette encyclopédie est plus pertinente que l'Encyclopédie Britannica...78% des articles sont dans une langue autre que l'anglais.
23. Il y a plus de 200,000,000 Blogs.
24. A la vitesse à laquelle les médias sociaux permettent la communication, le bouche à oreille est devenu le monde à oreille (traduction littérale de word of mouth qui devient le world of mouth – mais on perd le jeu de mot).
25. Si vous étiez payé 1\$ à chaque fois qu'un article est posté sur Wikipedia, vous seriez payé 156.23\$ par heure.
26. 25% des résultats de recherche sur les 20 plus grosses marques mondiales sont liés à de l'UGC (user-generated content – contenu généré par les utilisateurs).

27. 34% des blogueurs postent des opinions sur des produits et des marques.
28. Aimez-vous ce qu'ils disent sur votre marque ? Vous avez plutôt intérêt.
29. Les gens s'intéressent plus à la façon dont les médias sociaux classent les produits qu'à la façon dont google le fait.
30. 78% des consommateurs font confiance aux recommandations de leur entourage.
31. Seulement 14% croient les pubs.
32. Seulement 18% des campagnes TV traditionnelles génèrent un ROI positif.
33. 90% des gens qui peuvent passer la pub grâce à TIVO le font.
34. La vente de livres Kindle a dépassé la vente de livres papier à Noël dernier.
35. 24 des 25 plus grands magazines papier subissent une baisse de diffusion.
36. 60 millions de statuts Facebook sont mis à jour quotidiennement.
37. Nous ne cherchons plus les infos, les infos nous trouvent.
38. Nous ne chercherons bientôt plus de produits et services, ils nous trouveront via les médias sociaux.
39. Le Social Media n'est pas un phénomène de mode, c'est un changement fondamental dans notre façon de communiquer.
40. Les compagnies qui réussissent dans les médias sociaux agissent plus comme Dale Carnegie que comme Mad Men : écouter d'abord, vendre ensuite.
41. Le ROI des médias sociaux, c'est le fait que votre entreprise existera encore dans 5 ans
42. Bonus: comScore indique que la Russie a la communauté social media la plus engagée avec des visiteurs passant 6.6 heures par mois avec 1307 pages vues- Vkontakte.ru est le premier réseau social.

□ Usages des Réseaux sociaux

Internet sans crainte : Programme national de sensibilisation des jeunes aux bons usages de l'internet

www.internetsanscrainte.fr/s-informer/qu-est-ce-qu-un-reseau-social

Les réseaux sociaux existaient bien avant Internet. Un réseau social n'est en effet rien d'autre qu'un groupe de personnes ou d'organisations reliées entre elles par les échanges sociaux qu'elles entretiennent. Un club de tricot ou de pétanque en était un avant la lettre ! Aujourd'hui le réseau que constitue Internet a démultiplié ces réseaux et interactions et les a dotés d'une toute nouvelle puissance.

Avec des taux de connexion qui ne cessent de grimper, une créativité débridée, des millions de jeunes nés avec une souris dans les mains arrivant sur le réseau chaque année, des technologies collaboratives qui se banalisent et un désir certain d'investir le champs du relationnel, Internet met en place de nouveaux réseaux sociaux plus larges, plus vastes, plus ludiques mais aussi moins facilement identifiables que ceux auxquels la génération précédente était habituée.

En France, les plus connus des réseaux sociaux sont Skyblog, MySpace, LinkedIn et Facebook. Chaque réseau comporte ses propres spécificités : réseaux professionnels ou amicaux, centrés sur la musique ou à destination des plus jeunes, etc.

Similaires et pourtant différents, les sites communautaires proposent aussi la mise en relation d'internautes autour d'intérêts communs. C'est le cas de sites comme Dailymotion, Youtube ou WatTV, qui ne sont pas à proprement parler des réseaux sociaux mais participent de cette mouvance.

Véritable phénomène de société chez les jeunes, avec des taux de progression impressionnants ces derniers mois, les réseaux sociaux représentent de nouveaux modes de sociabilisation extrêmement puissants et invasifs qui requièrent éducation et accompagnement. Or la plupart des enfants qui se lancent sur ces sites le font seuls, à l'insu de leurs parents, sans aucune préparation critique ou technique.

Qu'est-ce qu'un réseau social ?

Les réseaux sociaux existaient bien avant Internet. Un réseau social n'est en effet rien d'autre qu'un groupe de personnes ou d'organisations reliées entre elles par les échanges sociaux qu'elles entretiennent. Un club de tricot ou de pétanque en était un avant la lettre ! Aujourd'hui le réseau que constitue Internet a démultiplié ces réseaux et interactions et les a dotés d'une toute nouvelle puissance.

Avec des taux de connexion qui ne cessent de grimper, une créativité débridée, des millions de jeunes nés avec une souris dans les mains arrivant sur le réseau chaque année, des technologies collaboratives qui se banalisent et un désir certain d'investir le champs du relationnel, Internet met en place de nouveaux réseaux sociaux plus larges, plus vastes, plus ludiques mais aussi moins facilement identifiables que ceux auxquels la génération précédente était habituée.

En France, les plus connus des réseaux sociaux sont Skyblog, MySpace, LinkedIn et Facebook. Chaque réseau comporte ses propres spécificités : réseaux professionnels ou amicaux, centrés sur la musique ou à destination des plus jeunes, etc.

Similaires et pourtant différents, les sites communautaires proposent aussi la mise en relation d'internautes

autour d'intérêts communs. C'est le cas de sites comme Dailymotion, Youtube ou WatTV, qui ne sont pas à proprement parler des réseaux sociaux mais participent de cette mouvance.

Véritable phénomène de société chez les jeunes, avec des taux de progression impressionnants ces derniers mois, les réseaux sociaux représentent de nouveaux modes de sociabilisation extrêmement puissants et invasifs qui requièrent éducation et accompagnement. Or la plupart des enfants qui se lancent sur ces sites le font seuls, à l'insu de leurs parents, sans aucune préparation critique ou technique.

Quels sont les réseaux sociaux les plus populaires en France ?

Quels sont les réseaux sociaux les plus populaires en France, et en particulier auprès des jeunes ? Si les choses changent rapidement, certaines plateformes tiennent depuis un moment le haut du pavé.

JANVIER 2009

A l'occasion de la présentation de son nouveau panel, élargi à 25 000 internautes surfant aussi bien à leur domicile que sur leur lieu de travail, l'institut Médiamétrie a dévoilé le classement des 10 principaux sites « communautaires » en France.

Blogs, plateformes communautaires d'échanges de vidéos ou réseaux sociaux, ces sites attirent désormais 22,5 des 32 millions d'internautes français pour plus de deux heures et demi par jour (Mediametrie Netratings), ce qui les place avec les blogs devant la messagerie électronique en terme d'usage. Pionnier du genre, Skyrock.com affiche une audience de 8,5 millions de visiteurs uniques par mois. La plate-forme hexagonale a été dépassée ces derniers mois par Facebook qui revendique désormais plus 12 millions de visiteurs uniques mensuels.

Derrière ces deux leaders, Médiamétrie identifie Overblog (7,2 millions de visiteurs uniques), Blogger (7,1 millions), Windows Live Spaces (6,4 millions), CanalBlog (5,2 millions), MySpace (3,9 millions), Trombi.com (3,9 millions) ou encore WordPress (2,2 millions). Un classement qui permet d'observer la progression fulgurante de Facebook (2 millions de VU en début d'année, soit une progression de 400%) et la bonne tenue des plates-formes communautaires françaises (Skyrock, OverBlog, CanalBlog...) même si ce classement n'intègre pas Copaind'avant, pionnier du genre mais dont l'audience, largement supérieure à 5 millions de visiteurs uniques, est désormais mélangée avec celle de l'internaute.com.

Le classement, en résumé

1) Skyrock.com - 2) Facebook - 3) Overblog - 4) Blogger - 5) Windows Live Spaces - 6) CanalBlog - 7) MySpace - 8) Trombi.com - 9) Wordpress

Les favoris des jeunes internautes : Skyrock; Facebook; MySpace J

JANVIER 2010

Un an plus tard, les chiffres donnés par une étude IFOP confirment la progression de Facebook et annoncent le palmarès suivant, toujours pour la France pour les sites les plus populaires :

1) Facebook - 2) Copains d'avant - 3) MySpace - 4) Skyrock - 5) MSN / windows live - 6) Twitter - 7) Trombi - 8) Flickr - 9) Viadeo - 10) Hi5

Meeting, classé ailleurs parmi les sites les plus populaires des français n'a pas été pris en compte dans ces classements, qui ne l'intègrent pas dans la catégorie "réseaux sociaux".

Selon une étude Eukidsonline, à la même période, les jeunes quant à eux plébiscitent Facebook, avec plus des trois-quarts des lycéens ayant un compte sur ce réseau social

Les réseaux sociaux sont-ils vraiment gratuits ?

Les réseaux sociaux et communautés sur Internet, comme Facebook pour ne pas le citer, sont sources de nouveaux enjeux en terme de protection de la vie privée. Les services innovants, et généralement gratuits qu'ils offrent le sont en effet le plus souvent en contrepartie d'une utilisation commerciale des données personnelles de leurs utilisateurs, qui donnent leur accord d'exploitation sciemment ou non, puisque c'est la seule façon d'accéder à ces sites très prisés dans la construction de la vie sociale de beaucoup d'entre eux. C'est ainsi qu'une fois en ligne, les informations fournies pas les inscrits sont plus ou moins largement diffusées, indexées et analysées. La vigilance s'impose donc.

Bien souvent les utilisateurs, et en particulier mais pas seulement les plus jeunes, ne maîtrisent pas assez ces nouveaux outils et se lancent dans leur utilisation sans prendre le temps de les configurer correctement, voire de se poser les bonnes questions quant à leurs tenants et aboutissants. Qui est conscient que ces outils sont en général configurés par défaut pour favoriser une diffusion très large des données, si bien que des informations devant rester dans la sphère privée se retrouvent souvent exposées

à tous sur Internet ?

L'utilisateur n'est donc pas toujours conscient qu'en dévoilant des données sur sa vie privée, ses habitudes de vie, ses loisirs, voire ses opinions politiques ou religieuses, il permet aux sites de se constituer de formidables gisements de données susceptibles ainsi de provoquer de multiples sollicitations commerciales.

source : CNIL - <http://www.cnil.fr/index.php?id=2383>

Conseils clés

- Il n'a que 10 ans ? Il ne serait pas plus étonnant que cela qu'il ait déjà un profil quelque part. Autant lui demander.
- S'inscrire sur une plate-forme de réseau social et explorer ses possibilités de configuration dans les options de profil est encore le meilleur moyen de pouvoir en discuter avec ses enfants, et de leur donner des conseils
- Vérifier avec son enfant si son profil est visible exclusivement par les amis authentifiés comme tels et non pas tout monde. Configurer son profil de façon à ce qu'il ne puisse être vu que par un groupe défini de personnes
- Apprendre aux jeunes à ne placer sur leur profil qu'un nombre extrêmement limité d'informations personnelles
- Veiller en particulier à ce qu'ils n'affichent pas n'importe quelles images d'eux-mêmes sur leur profil, ni ne publient celles d'autres personnes sans leur autorisation

A-t-il vraiment autant d'amis ?

Si chaque membre d'un réseau social a en moyenne 70 amis, il n'y a pas plus de 5 personnes communes entre l'ensemble des Internautes Français !

Vous avez sans doute déjà reçu des invitations à devenir l'"ami" de quelqu'un possédant un profil sur un réseau social. C'est normal, la cooptation par invitation est le principal mode de recrutement de ces sites.

Ami ? Sur les réseaux sociaux, un ami est une personne avec qui l'on partage l'accès à son profil. Ces plateformes incitent à augmenter en permanence son nombre d'amis afin : il est ainsi très facile d'inviter en quelques clics l'ensemble de son carnet d'adresse à être son "ami", et le système ne cesse de suggérer aux utilisateurs des amis potentiels à inviter.

T'as combien d'amis ? C'est la question à la mode dans les cours de récréation, et à travers laquelle on ne peut échapper sur son écran, puisque le nombre d'amis est affiché partout sur les profils, de façon très visible. de sorte que pour se sentir populaire, les jeunes ont tendance à inviter n'importe qui pour avoir le plus d'amis possibles. C'est la chasse aux amis qui ne va pas sans quelques problèmes, car dans cette course effrénée on oublie généralement de se poser les bonnes questions....

T'as combien d'amis ? 10, 20, 70, 150 ? Avant de les compter, il convient de se poser la question de qui sont ces personnes ? De ce que l'on a envie de partager avec elles ? A quels types d'information on donne accès en l'incluant parmi son cercle d'amis.

L'une des conséquences des réseaux sociaux, est en particulier le fait que, là où dans la vraie vie on entretient des relations dans des cercles distincts ayant chacun leur code, sur le réseau tout les cercles sont souvent confondus. dans la vie réelle, personne ne partage les mêmes informations avec ses amis, ses connaissances, ses parents, ses collègues ou encore des inconnus. On n'adhère pas non plus à un groupe, à une association ou à un parti sans s'informer réellement au préalable . Et pourtant, ces pratiques sont monnaie courante sur les réseaux sociaux...

Conseils clés

- Prendre le temps de s'assurer que les jeunes maîtrisent les outils mis à leur disposition sur ces sites : les options associées à leur profil permettent de ne pas donner toutes leurs informations à tout le monde, ou de cibler la diffusion de leurs activités à certains membres choisis de leurs réseaux seulement.
- Leur apprendre à sélectionner les groupes auxquels ils souhaitent appartenir. Ou pas. Rien de très grave à adhérer au groupe de ceux "qui font tomber les tartines du côté de la confiture". Fréquenter des "adeptes du moins de 40 kilos pour 1m70" peut le devenir.
- Discuter avec eux de ce que signifie le fait d'être ami avec quelqu'un. Dans la vraie vie ? Sur Internet ?
- Ne pas accepter pas d'être ami avec ses enfants et expliquer leur pourquoi. Une bonne occasion de parler de leur droit au respect de leur intimité.

Twitter : ce qu'il faut savoir

Parmi les derniers-nés des réseaux sociaux, Twitter est aujourd'hui plébiscité par les médias. Quelques explications semblent donc nécessaires pour mieux appréhender le phénomène...

Twitter (qui signifie gazouillis en anglais) est une plateforme ouverte de *micro-blogging* (minimessages) sur laquelle les messages reçus sont visibles de tous. Elle permet à ses utilisateurs d'envoyer et de recevoir en temps réel des messages composés de 140 caractères au maximum. (A titre de comparaison, un SMS compte 160 caractères.) Ces messages peuvent provenir aussi bien d'un ami, d'un collègue de travail que d'un quotidien national ou du Président de la République (selon les contacts choisis par chaque utilisateur). Si Twitter reposait initialement sur la question *What are you doing ?* (Que faites-vous en ce moment ?) à laquelle répondaient ses utilisateurs, l'usage de ce site communautaire s'est peu à peu étendu à un partage plus large d'informations, d'actualités de tout type.

A mi-chemin entre la messagerie instantanée et le blog, les messages postés sur la page d'accueil de la personne qui émet les messages ne sont pas destinés à y être commentés directement. L'objectif est ici pour l'émetteur de transmettre des informations succinctes en temps réelles aux contacts de son choix (par exemple tous ceux de son carnet d'adresse abonnés à twitter). Les destinataires des minimessages peuvent alors répondre depuis un ordinateur ou un téléphone portable connectés à Internet. Côté récepteur, Twitter peut être utilisé pour rester en contact avec des amis ou des personnalités connues, opérer une veille d'actualité sur un secteur, etc.

Une des particularités de ce nouveau réseau : il fonctionne sur une méthodologie inversée, le vieux principe de la bouteille à la mer. Ainsi, ce sont les autres qui décident de suivre l'auteur du message et pas le contraire, il n'est donc pas possible pour lui de savoir qui va écouter ce qu'il dit.

Actuellement, les profils des usagers de Twitter ne sont pas clairement identifiés. Il est donc difficile d'avoir une vision globale de la fréquentation du réseau, de son public, et on ne peut pas réellement dire si les jeunes en font un usage massif. De plus, l'interface n'est disponible qu'en anglais et en japonais ce qui restreint son utilisation à des internautes maîtrisant bien l'une de ces deux langues.

Votre enfant utilise-t-il twitter ? Demandez-lui et ce qu'il trouve d'intéressant à cet outil.

A savoir en matière de sécurité :

- Attention à l'usurpation d'identité et à la propagation de spam et virus par ce nouvel outil, qui ne semble pas avoir encore développé tous les outils de sécurité nécessaires.
- Sachez que Twitter collecte des données personnelles sur ses utilisateurs, les partagent avec des tierces parties et se réserve le droit de les vendre.
- Attention car les historiques de messages restent et sont accessibles à tous.
- L'accès public à toutes ces informations fait que l'ensemble de la communauté saura tout sur votre actualité, on saura également qui vous suivez et qui vous suit.

Les paramètres à configurer :

Il y a très peu de paramètres à régler sauf « protect my updates » qui permet que personne ne voit votre statut, ni ne peut lire vos messages, limitant ainsi vos « followers » (partisans) à savoir qui vous suivez et qui vous suit. Veillez bien également à cocher la case qui permet de savoir par mail qui vous suit (dans « settings »/ « notices »), et ainsi, de pouvoir le supprimer à posteriori s'il ne vous plait pas car on ne peut pas les refuser au départ.

L'utilisation de vos données personnelles :

La lecture des conditions d'utilisation des réseaux sociaux est souvent plus qu'instructive. Si vous lisez celles de Twitter, elles vous éclaireront sur l'utilisation de vos données personnelles... Ainsi, vous y apprendrez, entre autre, que le site soustraie une partie de ses activités. L'exploitation de vos informations personnelles est donc naturellement admis, ce qui en fait une donnée clef à connaître avant de s'inscrire. Autre clause à connaître : la vente de l'entreprise entraînerait automatiquement la vente de vos données au repreneur...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter directement l'ensemble des clauses d'utilisation de Twitter grâce à ce lien : <https://twitter.com/privacy>

Quelques mots sur l'utilisation marketing de Twitter :

Twitter est également un formidable outil marketing que nombre de sociétés ont su utiliser à leur avantage. Vous postez aujourd'hui un message sur votre pizza préférée ? Il se peut que vous soyez pisté dès demain par tous les marchands de pizza connectés qui vous auront repéré grâce à la fonction de recherche thématique !

Quant aux personnalités, certaines ont-elles aussi su profiter de la « vague » Twitter pour fidéliser leur public. C'est le cas de Britney Spears par exemple, ou encore de sept coureurs américains parmi lesquels Lanz Armstrong qui commentent quotidiennement leur tour de France sur le réseau. Un conseil : inscrivez-vous sur twitter.com et testez le concept !

Que font vos enfants quand ils surfent sur des réseaux sociaux en ligne ?

Voici quelques pistes pour mieux comprendre quelles sont les activités de vos enfants lorsqu'ils se connectent à des réseaux sociaux :

Il convient tout d'abord de se rappeler que chaque réseau a sa particularité, voire son identité. Chaque réseau appelle donc un usage adapté, qui diffère selon sa raison d'être :

- Permettre la diffusion et le partage d'expressions créatives (par ex, My Space)
- Se retrouver entre anciens amis ou camarades (My Space, Trombi, Copains d'avant, Facebook)
- Générer des rencontres entre voisins (Peuplades)
- Favoriser des espaces d'échanges réels ou virtuels (Facebook, Twitter)

Voici quelques exemples d'utilisation des réseaux sociaux au quotidien par leurs membres :

- Ils peuvent tout d'abord y échanger des photos, des images, de la musique, des documents, des liens vers des sites appréciés.
- Ils se racontent leurs soirées, leurs activités, leurs « délires » et parlent de leurs goûts, de leurs envies.
- Ils expriment leurs états d'âme, leurs sentiments et font part aux autres de leurs humeurs.
- Ils peuvent également témoigner de leurs expériences diverses, se mettre en relation les uns avec les autres ou retrouver des amis perdus de vue. Ils en profitent pour entretenir et étendre leurs différents réseaux sociaux à des amis d'amis, voire de nouveaux amis rencontrés sur la toile.
- Ils gèrent aussi leurs agendas en proposant des invitations, en notant des événements importants qu'ils décident de partager (ex : anniversaires...).
- Enfin, ils peuvent discuter en simultané sur des chats ou poster des messages pour réagir à des forums de discussions thématiques plus ou moins ouverts et contrôlés.

Voici quelques conseils qui pourront vous aider à guider vos enfants dans leur utilisation des réseaux sociaux :

- Rappelez-vous - et rappelez-leur - que les réseaux sociaux ne sont destinés qu'aux adolescents de plus de 13 ans. Il y a des raisons pour ceci. Et il est important à la fois de respecter cette règle et en général de ne pas mentir sur son âge pour bénéficier de systèmes qui peuvent être mis en place pour protéger les jeunes.
- Parlez avec eux du genre d'informations et images qu'ils mettent en ligne et pensez à cette occasion à leur rappeler les règles concernant le droit à l'image.
- Intéressez-vous à leurs profils! Demandez-leur par exemple comment ils l'ont créé, selon quels critères ils l'ont paramétré, qui ils acceptent comme amis, ce qu'ils font avec eux...
- N'hésitez pas à discuter de leur vie sur le réseau et à leur apporter vos conseils. Que font-ils une fois connectés sur leur profil: discussions avec des amis d'école? publication de photos, recherche de nouveaux morceaux de musique? participation à des groupes de discussions? Après tout, ce sont les mêmes questions que vous posez quand ils rentrent de l'école, mais appliquées à un autre espace.
- A l'occasion de ces discussions, vous pouvez leur rappeler que les mêmes règles s'appliquent en ligne et ailleurs.
- Plus avant, les réseaux sociaux sont l'occasion de réfléchir en famille à de grandes questions : c'est quoi un ami? quelle représentation de soi veut-on donner? toujours la même? doit-on tout dire à tout le monde? et l'intimité, la vérité dans tout ça?

- Les adolescents ont besoin de vos repères, de vos règles et de vos conseils lorsqu'ils progressent en ligne. Ils sont en général très preneurs d'informations, notamment légales, qui leur permettent de cadrer leurs pratiques. Si vous êtes un peu perdus, servez-vous des conseils que nous leur donnons.

Peut-on se désinscrire de Facebook ?

Vous voulez supprimer votre profil Facebook, est-ce possible ? Oui, et non. Vous pouvez en effet désactiver votre compte mais, dans ce cas, Facebook garde toutes vos données pendant deux ans : non seulement les informations concernant votre profil mais aussi toutes les photos qui s'y trouvent. . Aux cas où vous souhaitiez revenir...

Conseil

Si vous voulez définitivement supprimer votre profil et vos traces, pensez à le "nettoyer" avant de désactiver votre compte. C'est à dire à effacer une à une toutes les données, photos, vidéos, etc qui s'y trouvent

Comment se manifestent les arnaques commerciales sur Facebook ?

Facebook n'est pas seulement un réseau social reliant des particuliers entre eux. C'est également un formidable espace de communication commerciale pour les organisations.

Le site compte déjà des centaines de milliers de pages qui proposent de devenir fan d'une marque, d'un produit, d'une personnalité. Mais ces pages ne sont pas toujours créées par l'organisation en question et les intentions de leurs créateurs ne sont pas toujours louables... elles sont même parfois ouvertement malhonnêtes. Il n'est donc pas rare de se voir proposer de s'inscrire à un groupe, à une page qui, par de fausses offres promotionnelles attirantes, cherchent à générer du trafic et à collecter les informations personnelles des moins avertis.

Nos conseils : adoptez la plus grande vigilance face à ces groupes, pages et autres, méfiez-vous des offres promotionnelles et ne donnez pas vos informations personnelles.

Que sont ces nouveaux « jeux sociaux » connectés à Facebook ?

Les jeux sociaux, qui reposent sur une forte composante communautaires connaissent actuellement un réel engouement. Ces jeux se jouent sur des sites de réseaux sociaux, essentiellement Facebook et exploitent les réseaux d'amis des utilisateurs.

Ils se caractérisent par l'importance qu'y revêtent les échanges en ligne entre joueurs : on y invite des « amis » avec lesquelles on interagit, que l'on défie, avec lesquels on fait des compétitions, etc. En France, on estime que 23% des internautes lambda jouent à ce type de jeux, et 54% de ceux qui vont sur les réseaux (Lightspeed Research et Trendstream 2010). Si la moyenne d'âge de ces joueurs est de 27 ans en Europe, les mineurs ne sont toutefois pas rares à s'y adonner, et sont nombreux sur certains jeux qui leurs sont dévolus. Ce qui fait de la France l'un des pays en Europe où le phénomène rencontre le plus de succès, juste derrière le Royaume Uni.

Les jeux les plus connus sur Facebook sont Farmville (un jeu où l'on exploite une ferme et qui réunit plus de 82 millions de joueurs), Mafia Wars (où le joueur prospère dans un réseau maffieux, notamment en faisant des jobs illégaux et remportant des ...) et Pet Society. Des jeux axés sur des passions remportent également un beau succès. Equideow, un jeu pour fan d'équitation permettant de gérer son centre équestre et de participer à des courses de chevaux rassemble par exemple plusieurs millions de joueurs dans le monde, dont plus de 80% d'adolescentes entre 10 et 15 ans

Conseils clés

* L'accès aux jeux sociaux est gratuit. Mais leur modèle économique repose sur la vente de produits virtuels, souvent par audiotel, attention donc au porte-monnaie de vos enfants... (voir article sur les biens virtuels)

* Certains de ces jeux ont un très fort pouvoir d'attraction et posent donc, comme les jeux massivement multi-joueurs, la question de la gestion de son temps de jeu. Attention à ne plus faire que cela... Ces jeux, à la différence des jeux massivement multi-joueurs étant asynchrones, il est toutefois plus simple de définir des temps de jeux sans dépendre de son réseau de joueurs/amis.

* Souvent, le fait d'avoir le plus d'amis possibles est un facteur de succès, d'où la tendance à accepter n'importe qui... Il convient donc de ne pas communiquer à ces inconnus d'informations personnelles et de faire très attention à ce que l'on affiche sur son profil, accessible à tous ces « amis »

□ Réseaux sociaux : Quelles sont les pratiques de nos enfants ? Quel est le rôle des parents ?

4 juillet 2011 – www.cnil.fr

Etude de TNS SOFRES auprès de 1 200 jeunes de 8-17 ans.

www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/reseaux-sociaux-queelles-sont-les-pratiques-de-nos-enfants-quel-est-le-role-des-parents/

Que font-ils sur les réseaux sociaux ? Qu'échangent-ils ? Avec qui ? Leurs pratiques sont-elles toujours "amicales" ? Se sentent-ils protégés ? Quelle place ont pris les réseaux sociaux dans leur vie et celle de leur famille ?

Pour répondre à ces questions et aider les parents à jouer leur rôle éducatif, l'UNAF, Action Innocence et la CNIL ont demandé à TNS SOFRES de réaliser une étude auprès

Principaux constats de l'étude

Près de 20% des moins de 13 ans ont un compte

- 48% des enfants de 8-17 ans sont connectés à un réseau social (Facebook).
- 18% des moins de 13 ans sont déjà connectés, et leurs parents sont au courant à 97%.
- Le dé clic a lieu au collège : 57% des élèves du collège sont connectés / 11% des élèves du primaire.
- Les jeunes se connectent souvent seuls : depuis leur ordinateur personnel (50%) et leur mobile (23%).

Les parents sont assez peu associés à cette pratique

- Seule la moitié (55%) des 8-17 ans discutent avec leurs parents des réseaux sociaux, principalement du temps d'utilisation plus que des usages...
- Une moitié (49%) d'entre eux sont "amis" avec leurs parents.
- La moitié des enfants (55%) se disent surveillés dans leur utilisation de Facebook ; la vigilance des parents est plus marquée pour les plus jeunes (77%) et les filles (63%).

Les enfants et les adolescents livrent leurs identités et beaucoup d'informations personnelles

- Pour les enfants et les adolescents, la relation sur le réseau n'est pas virtuelle. Ils sont dans la vraie vie ; 92% utilisent leur vraie identité et livrent beaucoup d'informations personnelles.
- Leurs activités sont notamment les commentaires et la publication de photos (surtout pour les filles à 88%).

Un tiers des enfants ont été choqués ou gênés par des contenus

- Le réseau social est un espace plutôt civilisé mais les risques y sont démultipliés par la résonance d'internet. 18% des 8-17 ans y ont déjà été insultés.
- Plus d'un tiers (36%) ont déjà été choqués par certains contenus ; spontanément, ils citent d'abord les contenus à caractère sexuel, puis les contenus violents ou racistes et homophobes.
- Quand ils ont été choqués, seuls 10% d'entre eux en ont parlé à leurs parents : ils en parlent plus facilement quand le sujet des réseaux sociaux est abordé en famille.

Conscients des risques, ils ne savent pas forcément s'en préserver

- Les 8-17 ans semblent sensibilisés aux risques pour la vie privée et maîtrisent les paramètres de confidentialité, même si cela est moins vrai pour les plus jeunes.
- Ils ont en moyenne 210 "amis" (un chiffre qui augmente avec l'âge), 30% d'entre eux ont déjà accepté en "amis" des gens qu'ils n'avaient pas rencontrés pour de vrai. Peut-on alors considérer qu'ils sont vraiment "entre amis" ?

Enquête réalisée pour l'UNAF, Action innocence et la CNIL par TNS Sofres par téléphone du 10 au 17 juin 2011 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 200 enfants et adolescents âgés de 8 à 17 ans.

- La surveillance et le dialogue parents-enfant existent mais doivent être renforcés pour favoriser la prise d'autonomie et la responsabilisation des enfants/adolescents dans la gestion de leur réseau et de la confidentialité de leur vie privée.

François Fondard, Président de l'UNAF : " Sur le terrain, nous rencontrons des parents qui se sentent démunis : déstabilisés face à l'adolescence, inexpérimentés sur ce type de pratiques ou rejetés par leur adolescent qui défend son "jardin secret". A l'occasion de cette étude, nous souhaitons les rassurer : il n'y a pas besoin d'être un expert en nouvelles technologies pour transmettre des principes éducatifs et accompagner son enfant vers l'autonomie".

Elizabeth Sahel, Responsable d'ACTION INNOCENCE France : " Plus d'un tiers des jeunes a déjà été choqué par des contenus violents et seulement 10% d'entre eux en ont parlé à leurs parents. Cette étude nous conforte dans notre idée de poursuivre nos actions de prévention auprès des jeunes et d'information auprès des parents et des professionnels de l'éducation afin qu'ils s'impliquent pleinement dans cette démarche préventive".

Isabelle Falque-Pierrotin, Vice-Présidente de la CNIL : " L'éducation numérique, c'est aussi le rôle des parents d'aujourd'hui ! Et le respect de la vie privée constitue un élément fondamental de cette éducation".

Conseils aux parents

Face à ces constats, l'UNAF, ACTION INNOCENCE et la CNIL proposent quelques bonnes pratiques aux parents qui se sentent souvent inexpérimentés sur ce sujet.

Dialogue et partage

1. Essayez d'installer l'ordinateur dans une pièce commune et si votre enfant est équipé de son propre ordinateur, veuillez à ce qu'il ne l'utilise pas dans un endroit isolé, (par exemple, seul dans sa chambre).
2. Dialoguez avec votre enfant, intéressez-vous à ses pratiques et à ses "amis", posez-lui des questions sur les fonctionnalités mais aussi sur ses usages. Essayez de rester en veille sur ses pratiques car les technologies évoluent très vite ! Soyez également attentifs aux nouveaux usages mobiles.
3. Plus l'enfant grandit, plus il est à même d'échanger avec vous sur ce qu'il fait en ligne. N'hésitez pas à aborder avec lui les questions de vie privée et d'intimité.
4. En vous intéressant à ce qu'il fait (et non uniquement au temps passé sur le réseau) vous lui montrez que vous êtes à son écoute en cas de besoin ou de problème (exposition à des images à caractère pornographiques, violentes, etc). N'hésitez pas à le lui rappeler !

- Mieux que de devenir "l'ami" de votre enfant, discutez avec lui de ce qu'il fait sur les réseaux sociaux. Faites lui prendre conscience de l'impact de ce qu'il publie et encouragez-le à préserver son intimité.

Education et responsabilisation

1. Si les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans, c'est que certains contenus peuvent être inadaptés. Soyez en conscients !
2. C'est à vous de rappeler que, comme dans la vraie vie, tout n'est pas permis sur les réseaux sociaux. L'injure, la diffamation ou le cyber-harcèlement sont punissables par la loi, tout comme la diffusion de photos/vidéos sans le consentement des personnes concernées.
3. Sans paramétrage, tout ce qui est mis sur un réseau social peut être vu et utilisé par tout le monde. Invitez votre enfant à réfléchir avant de publier une information personnelle. Abordez avec lui la question de la gestion de la vie privée et n'hésitez pas à consulter les tutoriels (dont celui de la CNIL) qui aident à mieux paramétrer les profils.
4. Expliquez à votre enfant qu'il n'est pas anodin de publier une photo gênante de ses amis ou de lui-même, car leur diffusion est incontrôlable, et il est très difficile, voire impossible, de faire supprimer des photos.
5. Plus votre enfant a de contacts sur son réseau, plus les risques d'être victime d'insultes ou de rumeurs augmentent : démystifiez la course aux "amis" et dialoguez avec votre enfant sur les critères d'acceptation des amis.

- Même si vous souhaitez favoriser l'autonomie et respecter l'intimité de votre adolescent, vous restez son responsable aux yeux de la loi jusqu'à sa majorité.

☐ **www.actioninnocence.org** : contribue à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet.

☐ **www.e-enfance.org** : permettre aux enfants et adolescents de se servir des nouvelles technologies de

communication (Internet, téléphone mobile, jeux en réseau) avec un maximum de sécurité.

□ www.media.famille.gouv.fr : site du Secrétariat d'Etat à la Famille sur les médias.

3) Révolution médiatique : l'utilisation systématique d'internet comme source d'information illimitée, à travers les sites journalistes et citoyens, pose la question de la fiabilité des sources, la propagation d'informations confidentielles, comme dans l'affaire Wikileaks... Internet comme contre-pouvoir...

□ **Médias et contre-pouvoirs à l'heure d'Internet**

L'Explosion du journalisme – Livre d'Ignacio Ramonet – Editions Galilée

Des médias de masse à la masse de médias : essai critique qui propose une anatomie de l'explosion de la presse écrite à l'heure où l'ensemble de l'écosystème médiatique est dynamité par les impacts successifs de la révolution numérique et du prodigieux développement des réseaux sociaux.

www.editions-galilee.fr/images/3/p_9782718608358.pdf

□ **WikiLeaks : les révélations qui embarrassent les gouvernements de la planète - www.rfi.fr Dernière mise à jour le 20/12/10**

Par **Anna Piekarec**

Il y a un an, en juillet 2010, le site internet WikiLeaks rendait public des milliers de documents secrets de l'armée américaine sur la guerre en Afghanistan. D'autres dossiers ont suivi, sur l'Irak, la diplomatie américaine, ou Guantanamo. Leur publication a déclenché une violente polémique et la colère de l'administration américaine.

L'affaire WikiLeaks a eu des conséquences multiples. Selon Cédric Manara, professeur à l'EDHEC (grande école de commerce), il y a un « avant » et un « après » WikiLeaks. « *Pour la première fois – dit-il – nous nous sommes rendu compte qu'il était pratiquement impossible d'empêcher la circulation mondiale d'informations, aussi sensibles soient-elles, et que cette diffusion pouvait ébranler des Etats* ».

Malgré d'innombrables pressions, le site WikiLeaks, simple boîte aux lettres numérique, anonyme et sécurisée, reste inatteignable. Désormais, les Etats et les grandes entreprises souhaitant garder leurs secrets seront obligés, soit de renoncer à l'usage de l'ordinateur et d'internet, soit de se préparer à la transparence totale d'informations toujours susceptibles de fuiter par l'intermédiaire d'un salarié, d'un fonctionnaire ou d'un soldat. « *De toute évidence – souligne encore Cédric Manara – les Etats ne sont pas prêts à adopter cette dernière stratégie (de la transparence totale), une partie de leur fonctionnement étant basée sur le secret et la raison d'Etat* ».

WikiLeaks et le désir de transparence

Pour la publication de documents secrets américains, WikiLeaks a fait appel à plusieurs grands journaux nationaux, dont *Le Monde* en France. La presse mondiale suit toujours les activités de WikiLeaks, ainsi que celles de ses nombreux « petits frères et sœurs ».

Mais comme nous confie Rémy Ourdan, journaliste au quotidien *Le Monde*, le phénomène a pris des dimensions beaucoup plus larges. Depuis l'affaire WikiLeaks, la rédaction du journal reçoit régulièrement des visites de personnes venant proposer spontanément des documents bruts. Pour le moment, cela n'a pas donné lieu à des articles, mais *Le Monde* s'attend à recevoir, à l'avenir, des dossiers plus intéressants.

Et que dit la loi ?

Source présumée de WikiLeaks, le soldat américain Manning, est aujourd'hui en prison aux Etats-Unis. Les autorités américaines veulent également poursuivre Julian Assange, fondateur du site. Et bien des Etats

tentent de se doter d'une législation permettant de prévenir la capture et la diffusion illégale d'informations.

C'est notamment le cas de la France où une proposition de loi a été déposée au début de l'année 2011. Ce projet vise à créer une infraction qui serait punie par les tribunaux en cas de copie d'informations confidentielles. Car, comme le rappelle Bernard Lamon, avocat spécialiste en droit de l'informatique et des télécommunications, « à l'heure actuelle, si l'on copie, en France, une information de manière illégitime, on ne peut pas être poursuivi pénalement, sauf s'il s'agit de contenus classés secret défense. Aux Etats-Unis, une telle loi existe depuis quelques années ».

WikiLeaks ou la société d'information libre et transparente

Il est sûr qu'à l'avenir, gouvernements et entreprises chercheront à mieux protéger leurs données secrètes. Mais une fois l'information publiée sur le web, rien ne pourra arrêter sa propagation à travers la planète. Beaucoup pensent que cela devrait conduire à une société plus libre, plus transparente.

Ce n'est pas l'avis de Dominique Wolton, directeur de l'Institut des sciences de la communication au CNRS : « On a une vision un peu naïve de la liberté d'information, avec l'idée que plus il y aurait de tuyaux performants, de techniques, de systèmes d'information interactive, plus l'information serait libre. Or nous voyons aujourd'hui que la liberté absolue d'information pose de redoutables problèmes professionnels et étiques ».

Dominique Wolton pense que la victoire de WikiLeaks a masqué ce qui est le plus important dans le domaine de l'information : le rôle du travail des journalistes qui, reliés à des organismes de presse guidés par une certaine déontologie et une certaine tradition, résistent à la tentation d'utiliser les techniques modernes de manipulation par l'information.

❑ **Le contre-pouvoir des internautes chinois** : Dans son effort officiel de modernisation de la société, Pékin n'avait pas prévue le pouvoir grandissant du Net. www.slate.fr/story/7109/le-contre-pouvoir-des-internautes-chinois

Militant de la démocratisation en Chine, le dissident Liu Xiaobo a été **formellement arrêté** pour activités subversives, après plus de six mois d'une détention dénoncée par la communauté internationale et des défenseurs des droits de l'Homme. Enième mouvement de la main de fer chinoise sur la liberté et les droits de l'homme qui doit désormais contrôler un lieu de débat bien plus complexe: le Net.

Dans les années quatre-vingt, quand la censure en Chine était certes puissante mais artisanale, deux journalistes français qui suivaient une délégation officielle avaient entamé une conversation en espagnol dans une chambre d'hôtel. Aussitôt, on frappe à la porte et un Chinois leur dit: «je ne comprend rien. Veuillez parler français». Il était chargé d'écouter ce que captaient les micros et cette partie de l'hôtel était réservé aux francophones.

Le gouvernement chinois en est encore aujourd'hui à vouloir contrôler ce qui se dit, conformément aux règles qu'il a établies. Mais il rencontre des difficultés d'une toute autre ampleur. Ses méthodes autoritaires sont confrontées à près de 300 millions d'internautes.

Rares sont ceux qui croient les dirigeants sincères quand ils décrètent l'obligation d'intégrer gratuitement un logiciel de contrôle dans tout nouvel ordinateur vendu après le 1er juillet. Ce logiciel s'appelle «muraille verte qui escorte les mineurs», «Lubà·Huaji Hùháng» en chinois et «green dam youth escort» en anglais. Officiellement, sa principale fonction est de filtrer les contenus et de protéger ainsi les mineurs contre les sites pornographiques.

Depuis fin mai, la méfiance des blogueurs chinois (ils sont prêts de 150 millions) à l'égard de cette disposition a pris la forme d'une vaste levée de boucliers. «A quoi bon acheter un ordinateur si on ne peut accéder à tout les sites que l'ont souhaite?», demande l'un s'entre eux. «Pourquoi ne pas mettre carrément les ordinateurs dans de grands préservatifs?», ironise un autre. Certains arguments reviennent souvent:

- «Il doit y avoir de meilleurs moyens éducatif que ce logiciel pour contrôler ce que regarde votre enfant».
- «Green dam est destiné aux enfants. Mais doit être installé sur tous les ordinateurs: ce n'est qu'un prétexte».
- «Quelle honte! Utiliser l'argent des contribuables pour manipuler la société!» (Le procédé est financé par le Ministère de l'Industrie, de l'Information et des technologies).

«Green dam» n'est pas un logiciel en open source et aucun informaticien ne peut dire ce qu'il est capable d'aller chercher dans les ordinateurs individuels. En revanche, des internautes disent avoir constaté qu'il bloque les sites de discussions de communautés homosexuelles aussi bien que tout ce qui fait allusion au Falun Gong, ce mouvement aux allures de secte fermement combattu par le Parti communiste. Plusieurs

blogueurs affirment que sont inaccessibles des images de fermes où le logiciel confond la couleur rose des porcs avec des corps humains dénudés!

S'ajoutent des mises en causes techniques. L'université du Michigan affirmait le 11 juin que «Green dam» contient de «sérieuses défaillances» qui peuvent permettre à des sites malveillants de s'emparer de données privées du propriétaire de l'ordinateur. De plus, en Californie, l'entreprise Solid Oak Software estime que certains codes d'un de ses logiciels de contrôle parental auraient été plagés par Jinhui Computer, la société chinoise qui produit «Green dam».

Face à l'avalanche des mises en causes, les autorités chinoises se sont d'abord montrées rassurantes. Jeudi dernier, dans le quotidien anglophone «China daily», un responsable du ministère de l'Industrie expliquait que les acheteurs d'ordinateurs seront libres d'utiliser ou non «Green dam». «Les fabricants doivent enregistrer ce programme sur les disques durs ou le fournir sur un CD-ROM. Le rôle du gouvernement se borne à s'assurer que le logiciel est développé et installé gratuitement». Mais en même temps, la ville de Pékin fait savoir qu'elle va rémunérer 10.000 volontaires supplémentaires pour contrôler les contenus des forums de discussions mais aussi y envoyer des commentaires favorables aux thèses du parti communiste. Par ailleurs, des moteurs de recherches de Google vers l'étranger sont suspendus: le géant de l'Internet est accusé de «ne pas nettoyer à fond les contenus vulgaires et pornographiques sur ses sites».

Recul d'un côté, fermeté de l'autre: le pouvoir à le souci de ne pas perdre la face quand il cède à cause d'une polémique qui s'enflamme sur le Net. Pendant plus d'un mois, la toile chinoise vient de se passionner pour la défense de Deng Yujiao, une serveuse meurtrière d'un cadre du Parti communiste qui la harcelait sexuellement. Le 16 juin, la jeune fille qui risquait la peine de mort n'a pas été condamnée. Mais les juges ont justifié cette clémence par l'état dépressif de l'accusée. Ce qui relance de nouveaux débats entre ceux qui pensent qu'elle est mentalement fragile et ceux qui refusent de le croire.

Les internautes chinois prennent conscience de leur pouvoir collectif. Dans son effort officiel de modernisation de la société, le gouvernement n'avait pas prévue cette évolution.

Richard Arzt

□ **Une nouvelle façon de communiquer : un site participatif, Rue89.com** : fondé en 2007 par Pierre Haski. Site d'information adossé à aucun grand média traditionnel. C'est un projet journalistique indépendant, qui ne dépend d'aucun groupe industriel et qui repose sur la coproduction de contenus par des journalistes, des experts, des passionnés, des témoins, des blogueurs et tous les visiteurs du site.

□ **www.mediapart.fr** : journal en ligne d'information généraliste

Des clés pour comprendre l'habillage d'un dessin de presse

Le trait, la façon de dessiner est propre à chaque dessinateur. C'est son "coup de crayon".



Le cadre limite le sujet dans l'espace.

La signature indique l'auteur et protège son travail.

Des textes éventuels peuvent créer un dialogue ou expliquer une situation.

Quelques conseils pour comprendre un dessin de presse

- ▶ Repérer l'événement : date, lieu...
- ▶ Nommer les personnages, les acteurs ; rechercher leur rôle, leur fonction...
- ▶ Retrouver les références historiques, artistiques, culturelles : tableau, film, personnages...
- ▶ Qualifier le ton des bulles, l'ambiance...
- ▶ Etablir le type du dessin : humour, caricature, apologie, illustration...
- ▶ Trois niveaux de lecture sont possibles : ce que dit l'image, ce que veut dire l'image, ce que me dit l'image.

Références sur le dessin de presse

www.caricaturesetcaricature.com/article-26050073.html

fr.wikipedia.org/wiki/Dessin_de_presse

www.clemi.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique6
autour du dessin de presse

www.ac-nantes.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG

www.weblettrés.net/sommaire.php?entree=29&rubrique=132 :
un répertoire de liens sur le dessin de presse

www.iconovox.com : un site de dessins de presse d'actualité

Des fiches d'activités pédagogiques sont disponibles sur les sites web du CLEMI des académies de Nantes, Rennes, Versailles, Lyon et Nancy-Metz (accès via la carte des antennes régionales sur le site www.clemi.org).

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International - 4 place de la Manu - 44000 NANTES
Tél. 02 40 74 34 50

amnesty.nantescentre@numericable.fr - www.amnesty.fr



RIDEP - Direction de la Communication - Ville de Carquefou -
44470 CARQUEFOU

Tél. 02 28 22 23 04

communication@mairie-carquefou.fr - www.carquefou.fr/ridep